

N° 4

Février 1917

# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux



*Ce Journal, qui paraît une fois par mois, n'est pas mis dans le commerce*



Il est exclusivement réservé aux soldats blessés aux yeux, à qui il est envoyé gratuitement, et aux personnes qui s'intéressent à eux



**DIRECTEUR-GÉRANT**

**M. BRIEUX, de l'Académie française**

**26, Rue Victor-Massé, Paris**



**ADMINISTRATION  
LES ANNALES**  
51, rue Saint-Georges  
PARIS

## Liste des Donateurs pour les Soldats Blessés aux Yeux

Mois de Janvier 1917.

M. et Mme Boesiger, Lyon, 25 fr. — M. et Mme Raspilaire, Lyon, 25 fr. — Mme Bouyer, Paris, 50 fr. — Mme Touzet, La Havane, 25 fr. — M. Durand, Mézignan-l'Evêque, 100 fr. — M. Perrin, 20 fr. — M. Bernard Houlès, Toulouse, 100 fr. — Mme Féligonde de Coucize, Moulin, 50 fr. — Mme Goujon, Gouriac, 25 fr. — E. V. B., 50 fr. — M. Fricker, Levallois-Perret, 25 francs. — Denise, Yvonne et Lisbeth, 20 fr. — M. Bertholon, Lyon, 40 fr. — Anonyme de Mostaganem, 25 fr. — Mme Mercey, San-Francisco, 1.942 fr. — Mme Schenker, Washington, 25 fr. — M. Nicollet, Cherbourg, 25 fr.; M. Campané, St-Jean-Pied-de-Port, 20 fr. — M. Bourron, Lyon, 100 fr. — M. Laurent, Pointe à Pitre, 500 fr. — Un groupe d'Amateurs Gaillacois, 20 fr. — Anonyme, 50 fr.; Mme Luidet, Le Mans, 25 fr. — M. Douard, Paris, 100 fr.; M. Fabre la Maurelle, Oran, 60 fr. — Anonyme, à Nancy, 20 fr. — Tombola organisée par le Comité de « L'Œuvre du Soldat 4, Bourg-Achard, 194 fr. 45. — Bissieux (Jean et Suzanne), Colombes, 40 fr. — Mme Meyrat, 20 fr. — Mme Devaux, Peychorade, 20 fr. — Mme Weill David, Neuilly, 100 fr. — Mme Poinlec, Pamiers, 30 fr. — Le Comité de Secours des Institutrices et Instituteurs de Rive-de-Gier, 50 fr. — Une lectrice des Annales, 20 fr. — Anonyme H. X., 200 fr. — Georgette et Jean, 50 fr. — M. Tronche, Miliana, 50 fr. — M. Miche, Amsterdam, 125 fr. — M. René Lauriac, Mostaganem, 22 francs. — Mlle Grand, Alger, 40 fr. — Mlle Lechaplain, Lorient, 88 fr. — Une jeune éprouvée, 50 fr. — Mme Bernard et Mlle Rol, Argenteuil, 30 fr. — Mme Hue, Courbevoie, 40 fr. — Mme Ganckler, Verdun, 25 fr. — Elèves de l'Ecole de Filles, rue Montolieu, à Marseille, 30 fr. — L. C., 50 fr. — Mme Malgras, Saumaise, 20 fr. — Anonyme, 50 fr. — Mlle Y. Hoard, Brou, 20 francs. — M. Ancey, Paris, 20 fr. — En

souvenir du capitaine René Thorel, fondateur du Cercle du Soldat, tombé au Champ d'honneur, à Fleury-Verdun, 50 fr. — Mme Desquinemare, St-Martin-aux-Arbres, 50 fr. — M. Denolly, Vienne (Isère), 500 fr. — Le Comité de l'Alliance Française de Victoria, 285 fr. — Mme E. de B. Martinelli, Minas, 20 fr. — M. Garzot, Nice, 20 fr. — Mme Gerdebat, Nice, 20 fr. — M. Barthou, Paris, 500 fr. — M. Souviron, Buenos-Aires, 30 fr. — Le parrain et la marraine de Thérèse, 25 francs. — M. De Botton, Alexandrie, 25 fr. — Les Membres du Cercle de Phu-Lang-Thuong, 50 fr. — M. Thalmann, Bell-Ville, 38 fr. 25. — Produit d'une soirée récréative organisée par la Compagnie 2/3 du 3<sup>e</sup> génie, 60 fr. — Mlle Wenworth, Newton-Highlands, 28 fr. 25. — M. et Mme Cogswell, Newton-Highlands, 58 fr. 45. — Mme Mandre, Paris, 25 fr. — Mme Merle, Paris, 20 fr. — Mme Amici-Grossi, Milano, 20 fr. — Mlle You, Petrograd, 20 fr. — M. Jaoā Ferrer, Rio de Janeiro, 25 fr. — Une abonnée des Annales, 30 fr. — Mme Mary Château, Limoges. — Mme Stajano de Turenne, Montevideo, 109 fr. — Mlle Meynille, Amou, 20 francs. — Mme Noue, Montréal, 50 francs. — M. Nasra, Tanta, 20 francs. — M. Normand Duzié, les églises d'Argenteuil, 500 francs. — Mme Dessauze, Paris, 41 fr. — Mme Chabrier et les élèves de l'Ecole primaire supérieure de jeunes filles, à Oléron Sainte-Marie, 88 fr. 60. — Souscription faite et transmise par M. Clément Hacco, à Alexandrie, 25 francs.

### Liste des donateurs :

Mme Vve Hacco. — Mme et Mlle Hadgès. — Mles Hacco. — Mlle A. Cohen, M. L. Cohen. — M. R. Cohen. — M. D. Mizrahi. — M. D. Circurel. — M. E. Amram. — M. L. Sicouri. — M. V. de Botton. — M. A. Edrei. — M. E. Hacco. — M. Clément Hacco.

## Conseils pratiques aux brossiers

### Le Placage

#### Deuxième autre Procédé

A. (Fig. 1.) Fixer bien en face au point B., la première pointe dans le trou correspondant de la lame (avoir toujours soin de préparer la place au poinçon.)



Du point B compter, suivant la grosseur, 2 ou 3 trous d'intervalle et placer la pointe C; aller en face placer la pointe D; revenir à droite placer la pointe E, retourner à gauche placer F; revenir à droite placer G; puis en face H. Si la brosse est très grosse ajouter d'autres points en I et J., etc. Par ce procédé les pointes seront systématiquement parallèles et régulières.

La même lame de mécano, si elle est un peu longue, peut servir pour les petites et grandes brosses.

Ces lames de mécano nous ont été aussi très utiles pour établir des cadres servant à nos vanniers pour la vannerie carrée. On les trouve à la douzaine chez tous les marchands de jouets.

E. DOREL.

PETIT BOTTIN  
A L'USAGE DES BROSSIERS

*Fournitures pour brosserie.*

(Nous donnons ces adresses à titre d'indications, sans pouvoir affirmer que ces maisons ont actuellement les fournitures qu'on pourrait leur demander en temps ordinaire.)

Audran, 3, rue des Lions (IV<sup>e</sup> art), Métro Saint-Paul. Plaqueur de brosses.

Boucaud, 8, rue du Dahomey (XI<sup>e</sup> arr.) Métro Reuilly. Bois de brosses.

Bessonneau, 29, rue du Louvre (I<sup>e</sup> arr.), Métro Louvre. Ficelles en gros.

Benedetto, 4, rue Mercœur (XI<sup>e</sup> art), Métro Philippe-Auguste.

Bouchon et Laforgue, 34, boul. Beaumarchais, (III<sup>e</sup> art), Métro Bastille. Tél. Roquette : 27-51. Bourrelets feutrés.

Boulanger, 110, rue Vieille - du - Temple (III<sup>e</sup> art), Métro Hôtel-de-Ville. Tél. Archives : 10-31. Soies Chine et Russie.

Briquet, 27, rue Saint-Sébastien (XI<sup>e</sup> art), Métro Richard-Lenoir. Perceur de brosses fines.

Bouckaert, 37 bis, rue de Montreuil (XI<sup>e</sup> arr.), Métro Nation. Bois et fournitures pour meubles.

Vve A. Chéry, 50, rue Falguière, (XV<sup>e</sup> art.). Téléphone : Saxe 66-30. Osiers en gros et rotins pour vanniers.

Cahen frères, 162, boul. Magenta, (X<sup>e</sup> art), Tél. Nord : 06-51. Soies de porcs pour brosses.

Cheville, 22, rue des Francs-Bourgeois (III<sup>e</sup> art), Métro Saint-Paul. Tél. Archives : 20-61.

Cleriot, 80, rue Montmartre (II<sup>e</sup> art), Métro Les Halles. Tél. Gutenberg : 25-29.

Deseglise, 29, rue des Francs-Bourgeois (III<sup>e</sup> art.), Métro Saint-Paul.

Girard, 63, rue de Bagnolet, (XX<sup>e</sup> art), Métro Bagnolet. Soies et chiendent.

Lancieux, 13, rue du Renard, IV<sup>e</sup> art), Métro Hôtel-de-Ville. Plaqueur.

Mandot, 21, passage Etienne-Delaunay (II<sup>e</sup> art), Métro Bagnolet.

Nicolas, 99, bd de Charonne (XI<sup>e</sup> art), Métro Avron. Tél. Roquette : 58-32. Bois et chiendent.

Patou, 43, rue des Tournelles (III<sup>e</sup> art), Métro Bastille. Tél. Archives : 03-68. Soies Chine et Russie, chiendent en gros.

Person, 7, rue Brantôme (III<sup>e</sup> art), Métro Les Halles. Plaqueur.

Pinaudier, 18, rue de la Folie-Méricourt (XI<sup>e</sup> art), Métro Richard-Lenoir. Bois de brosses industrielles.

Paulard, 57, rue de la Grange-aux-Belles (X<sup>e</sup> art), Métro Lancry. Tél. Nord : 17-63. Matières premières en gros seulement.

Ponsin, 52, bd Richard-Lenoir (XI<sup>e</sup> art), Métro Richard-Lenoir. Tél. Roquette : 20-89. Outilages, laitons, clous, vis, etc.

Rougier, 114-116, rue du Temple (III<sup>e</sup> ar), Métro : Hôtel-de-Ville. Tél. Archives : 13-16. Outilages, laitons, clous, vis, etc.

Rouleau, 8, rue Alibert (X art), Métro : République. Tél. Nord : 22-74. Bois et chiendent.

Saint Frères, 8, rue du Louvre (I<sup>e</sup> art), Métro : Louvre. Ficelles variées. La maison livre à partir de 5 kg des ficelles assorties.

Simonin-Cuny, 6, rue de Braque (III<sup>e</sup> art), Métro : Hôtel-de-Ville. Tél. Archives : 31-61. Toutes les matières premières pour la brosserie.

Terroir, 42, av. Philippe-Auguste, (XI<sup>e</sup> art) Métro Nation. Perceur de bois de brosses.

Thomas, 13, rue de la Roquette, (XI<sup>e</sup> art), Métro Bastille. Perceur de bois de brosses.

Weill, 1, rue de Marseille (X<sup>e</sup> art), Métro : Lancry.

Queau, 44 bis, rue de la Voute (XIII<sup>e</sup> art), Métro : Porte de Vincennes. Bois de balais.

*Maisons principales en province.*

Boutemps, bois, à Saint-Sauveur, par Béthisy (Oise).

Cheville, bois, à Béthisy-Saint-Pierre (Oise).

Bodevin, bois, à Hermes (Oise), Manches à balais, garde-robés, lavettes.

Lequeux, bois, à Béthisy-St-Pierre (Oise).

Patte, bois, à Aumale (Seine-Inférieure).

Ruff et Cie, Nantes, 41, quai de Versailles.

FOURNITURES POUR CANNAGE

ROTINAGE & REMPAILLAGE

DE CHAISES

Société Française des produits du Rotin, à Malaunay (Seine-Inférieure). Canne extra, moyenne et courante. Dépôt à Paris, 126, rue de Charenton. Adresse télégraphique : Rottin-Malaunay, Tél. à Malaunay, n° 11.

Ganot Frères, à Melun (Seine-et-Marne). Tél. Melun : 59. Canne moyenne et très courante.

Ganot, 91, rue de Montreuil (XI<sup>e</sup> art), Tél. Roquette : 17-30. Rotin. Prix actuel de la canne très ordinaire 6 à 9 fr. le kg. Cette qualité valait avant la guerre 4 à 5 fr.

La Maison Ganot et la Société des Produits du Rotin, expédient par colis de 5 kgs au minimum pour le détail et font le gros à partir de 50 kgs.

# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Le "Journal des Soldats Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce : il est adressé gratuitement à tous ces blessés, et aux souscripteurs de notre Œuvre.

Nous faisons appel à la collaboration de tous, sous forme de critiques, de conseils ou d'articles.

## Le Prix des Yeux

Un soldat qui a perdu ses deux yeux sur le champ de bataille reçoit une pension de :

1.625 francs s'il est Anglais.

1.266 francs, s'il est Italien.

975 francs, s'il est Français.

La pension possible d'un invalide total ayant quatre enfants est de :

2.275 francs, s'il est Anglais.

1.710 francs, s'il est Boche.

1.260 francs, s'il est Italien.

975 francs, s'il est Français.

Cela tient à ce que la loi qui fixe, chez nous, le taux des pensions date de quarante-vingt-six ans ; nous sommes encore régis, pour cela, par les lois des 11 et 18 avril 1831.

### Nous ne sommes plus en 1831.

Il semble bien que cette vérité n'ait point besoin d'être énoncée : « *Nous ne sommes plus en 1831.* » Il y a pourtant des gens qui l'ignorent, ou qui ignorent que, depuis cette date lointaine, la vie est devenue plus chère. Ces gens-là, ce sont nos députés.

Depuis 1831, bien des choses ont changé en France. Pour ne parler que du Gouvernement, la République a succédé à la Royauté, l'Empire à la République et la République à l'Empire. On a inventé les chemins de fer, le télégraphe, le téléphone, l'automobile, la bicyclette et l'aéroplane. Tout s'est transformé. Un Français qui se serait endormi à cette date se réveillerait aujourd'hui abasourdi d'étonnement. Il ne retrouverait qu'une chose immuable, c'est le prix de la pension aux soldats aveugles.

Depuis 1831, tout est changé dans l'armée : les canons portent à trente kilomètres au lieu de trois ; il y a des fusils rapides, des mitrailleuses ; le costume n'est plus le même, la discipline n'est pas la même, rien aujourd'hui n'est pareil à ce qui était en 1831 ; rien si ce n'est le prix des yeux.

Depuis 1831, les salaires ont doublé, les loyers ont doublé, le revenu foncier a doublé. Le loyer par tête était alors, à Paris, de 110 francs ; il est aujourd'hui de 240. Tout a augmenté, excepté le prix des yeux.

***Ne nous laissons pas plaindre, mais laissons-nous aider.***

## *Le prix des yeux*

En 1831, l'armée était composée de gens de métier, tous célibataires. Aujourd'hui, c'est la nation tout entière qui est à la guerre. N'importe. Le célibataire soldat aveugle touchait 975 francs, en 1831; aujourd'hui, le père de famille qui a trois, quatre ou cinq enfants, s'il a perdu la vue sur le champ de bataille, touche 975 francs. S'il est de plus amputé, il continue à toucher 975 francs; quelles que soient ses charges de famille et ses mutilations, il touche 975 francs, la même somme que recevait le célibataire de 1831, au temps où la vie coûtait moins qu'aujourd'hui.

Nos députés ignorent-ils cela, vraiment?

Non.

Ils le savent.

### **Il y a un projet de loi !**

Le Gouvernement le sait aussi.

Il s'en est aperçu quelques mois après le début de la guerre, et dès qu'il s'en est aperçu, il a nommé une commission. Ne riez pas : celle-là a travaillé. Elle a tenu vingt-deux séances, de mai à octobre 1915. Les trente-cinq membres qui la componaient ont, après cinq mois d'efforts, rédigé un projet de loi qui fut déposé sur le bureau de la Chambre, au nom du gouvernement, le 4 novembre 1915.

Il y a quinze mois.

Ce projet de loi contient d'excellentes choses. D'abord, il déclare en toutes lettres qu' « *il y a urgence à améliorer la loi de 1831* »; il dit que « *des mesures immédiates s'imposent*. »

### **Les voyants sont trop orgueilleux de leurs yeux.**

Mais il faut croire que l'*urgence* relative aux yeux de nos représentants, que les *mesures immédiates* pouvaient tendre, car, en février 1917, c'est-à-dire quinze mois plus tard, la discussion du projet de loi n'est pas commencée.

Ensuite, on y lit ceci :

**S'il y a incapacité totale nécessitant l'assistance permanente d'une tierce personne, il est alloué, en sus de la pension ou de l'allocation de majoration fixée uniformément à 2** francs.

On pourrait faire remarquer que une somme de 225 francs ne représente guère faire, c'est que le rapporteur de la Commission veut présenter un projet revisant toute la loi de 1831, et qu'on s'arrêtera nécessaire, et qu'il y a des chiffres aux subtilités d'un barème des invalides, dont l'entretien annuel coûte plus chères, où sera évaluée au plus juste prix on pourrait faire remarquer que la perte d'une jambe, d'un bras, d'un œil étant payée 632 francs, devant-bras, d'un pouce ou d'un orteil, de deux devrait au moins être payée double, mais nos blessés ne sont pas gourmands et ils ne voudraient pas qu'on servît de l'argument pour diminuer le taux de la pension allouée aux borgnes, tous ceux que j'ai vus et qui m'ont écrit contentent de cette majoration, C'est très bien.

Seulement, pendant ce temps-là, nos soldats aveugles sont soumis à un régime de famine, qui n'est rendu supportable, pour la plupart d'entre eux, que par l'aide de la charité privée. Cela ne devrait pas être. Sans doute il est bon de ne présenter au Parlement qu'un projet dont on croira qu'il est parfait, mais pourquoi n'en discuterait-on pas, pour une discussion immédiate, deux articles vraiment importants, le premier étant celui que j'ai proposé (1).

### **Douze cents francs**

Ils sont courageux, ils savent qu'à l'avenir avec séénité si elle leur est louée. Mais ils sentent bien que c'est

(1) L'autre concerne les mères dont les fils ont été tués, et qui, sous le régime de la loi de 1831, ne reçoivent qu'un secours, une fois de 300 francs. (Trois cents francs pour enfant!)

## *Le prix des yeux*

limite du possible et que les deux cent vingt-cinq francs qu'on leur fait attendre leur sont indispensables. Je ne pense pas qu'il y ait un être humain qui ose le contester.

Tous à la Chambre, tous au Sénat sont prêts à les leur accorder et ne demandent qu'à les leur accorder tout de suite, j'en ai la certitude. Ce supplément sera voté, cela ne fait aucun doute. Pourquoi ne l'est-il pas déjà?

Pour satisfaire un désir, d'ailleurs légitime, de précision dans le détail, doit-on laisser nos soldats aveugles dans cette détresse? N'imagine-t-on pas les souffrances d'un homme qui rentre chez lui, privé de ses yeux, et qui se croit incapable de rien faire, qui vit dans une nuit éternelle, qui se heurte à tous les obstacles, pour lequel tous les objets sont des ennemis sournois, qui a besoin des yeux d'un autre, et qui ne peut les payer si ce sont ceux d'un salarié, et qui ne peut nourrir celle qui, consentant à l'épouser, pourrait lui donner les siens!

### **Ce que disent les Députés et les Ministres.**

J'ai plaidé la cause de ces blessés. J'ai vu M. Lefas et M. Masse, députés, les rapporteurs du projet de loi, il y a six mois. Ils m'ont promis de faire diligence, mais il leur a paru impossible d'opérer la disjonction qui serait si bienfaisante. J'ai prié l'ancien Président du Conseil, M. Louis Barthou, d'intervenir comme député auprès du ministre des finances. On lui a répondu une longue lettre où l'on refusait aussi la disjonction, mais qui se terminait en exprimant l'espoir que le projet viendrait bientôt en discussion devant les Chambres.

La lettre est du 1<sup>er</sup> août.

Nous sommes en février. Qu'appelle-t-on « bientôt » dans les bureaux?

### **Et tout le monde est plein de bonne volonté!**

Oui, chacun de nos députés, chacun de nos sénateurs, pris isolément, est rem-

*Nous n'avons qu'un ennemi, l'ennui.*

## Le prix des yeux

pli de bonne volonté, et convient que cette situation ne peut durer. Mais lorsqu'ils sont réunis, au lieu de combattre les abus, ils attaquent le ministère.

Messieurs nos représentants, il ne faut pas vous laisser griser par le beau discours que M. Paul Deschanel a prononcé devant vous, en votre faveur.

Ne vous y trompez pas : vous êtes impopulaires — plus que vous ne le méritez, je suis prêt à le reconnaître — mais, croyez-moi, vous auriez gagné davantage dans l'opinion publique si, à la place de ce discours dont vous avez voté l'affichage, les pères et les mères de nos soldats aveugles avaient pu lire le texte de la loi nouvelle sur les pensions.

### Evitez les comparaisons fâcheuses!

Ayez un bon mouvement. Pensez à l'Union sacrée. Vous n'avez pas tout fait pour eux lorsque, dans de beaux mouvements d'éloquence, vous les avez appelés « glorieux blessés » ou « héros admirables ». Ils le savent. On le leur a déjà dit. Ils voudraient des preuves plus nourrissantes de votre reconnaissance et de votre admiration.

Hâtez-vous ! Il y a des gens qui sont malheureux, très malheureux, en attendant que vous pensiez à eux.

Et puis... laissez-moi vous le dire tout bas : donnez-leur satisfaction avant qu'ils ne soient tentés d'opposer votre lenteur lorsqu'il s'agit d'eux, à l'activité fébrile dont vous donnez le spectacle parfois, en fin d'année, lorsque vous expédiez le budget en quelques heures.

### Le travail chasse l'ennui et la nuit.

## Le prix des yeux

indispensable à l'existence, ont au moins doublé.

On a beau être raisonnable, parfaitement économique, il est difficile de « joindre les deux bouts » comme l'on dit lorsque l'argent manque.

Je suis marié, père de deux petites filles, et si ma famille s'accroît encore, malgré l'ordre de ma femme, ménagère fort ordonnée et qui sait compter, je vous assure, je suis certain que la gêne entrera dans la maison. Et cependant, j'habite une petite ville où les loyers sont relativement peu élevés, où les vivres sont moins chers que dans beaucoup d'endroits; alors, je me demande ce que deviendront mes camarades lorsqu'ils auront à faire face aux exigences de la vie dans de grandes villes ou dans des villes moyennes !

Notre cause est en bonnes mains, j'en suis certain, Monsieur, puisque vous voulez bien vous intéresser à nous. Je ne doute pas que vous arriviez à obtenir une solution raisonnable qui nous contentera tous, nous aveugles.

Dans cet espoir, veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de mes respectueux sentiments.

Sergent GUSTAVE PARIS,  
rentré dans ses foyers,  
à Prayssas (Lot-et-Garonne)  
Ecole de Rééducation des Aveugles,  
99 bis, rue de Reuilly, Paris.

Monsieur Brieux,

On nous a lu, dernièrement, à Reuilly, un article signé d'un grand publiciste anglais, aveugle lui-même. Cet article était le résumé très sobre — à la matière anglaise — des réflexions que lui avait suscitées la situation faite aux aveugles de guerre français. Il disait aussi ce que, dans son pays, on fait pour les mêmes blessés, comment on les aide et... la pension qu'on leur alloue. La pension ! Voilà le grand mot lâché. Très réellement, chez nous, le chiffre fixé avec une parcimonie excessive.

Je veux bien que chacun trouve toujours son malheur plus grand que celui du voisin. Mais, notre malheur, à nous, est exceptionnel. Ainsi, en me promenant, dimanche, avec ma marraine, nous avons croisé un blessé de guerre, amputé des deux jambes, et qui, perché sur ses pilons, déambulait seul, par les rues. Il n'avait pas besoin d'être guidé, lui, pour se conduire, tandis que nous, les aveugles, il nous faudra toujours quelqu'un. Si nous nous marions, c'est

parfait. Sinon ? Il nous faudra alors payer une personne pour nous conduire. Ce sera autant de soustrait à notre pension.

Et combien, parmi nous, sans famille, songent tout bas, anxieusement, à la minute où la Maison de rééducation de Reuilly, les trouvant suffisamment armés pour le « struggle for life », les congédiera gentiment pour offrir leurs places à de nouveaux infortunés.

Ils auront un métier, c'est vrai. Mais pour les uns, au début du moins, c'est la clientèle qui fera défaut; pour les autres, qui devront aller en atelier, c'est le guide qui manquera... et qu'ils devront se procurer, moyennant finance.

Avec le problème, toujours plus compliqué de la vie chère, c'est une chose très dure que d'exister dans de pareilles conditions.

La loi qui a fixé le chiffre de notre pension, remonte à une date très lointaine (1831). En comparaison de la cherté de vie qui caractérise l'époque actuelle, c'était l'âge d'or.

Nos gouvernans s'en tiendront-ils à cette loi surannée et illogique ?

Pourquoi ne pas vous charger, Monsieur, vous, notre grand ami, de leur transmettre nos doléances ?

Nous sommes bien sûrs que vous ne refuserez pas cette mission, et, en vous souhaitant bonne réussite, nous vous remercions de tout cœur, bien chaleureusement.

G. PARADIS,  
Hôpital annexe des Quinze-Vingts,

Paris, 16 janvier 1917.

Monsieur,

Aveugle de la guerre, la lecture que l'on m'a faite de votre article sur l'augmentation de pension accordée aux soldats aveugles m'a très vivement intéressé.

Ainsi que tous mes camarades, je tiens à vous remercier de l'effort que vous allez tenir pour nous faire obtenir la juste rétribution qui nous est due, rétribution qui nous assurera pour l'avenir la vie matérielle que la pension que l'on nous accorde actuellement ne peut nous assurer.

J'espère fermement que vos efforts ne resteront pas stériles et qu'à votre appel le Gouvernement français comprendra et fera son devoir.

Pierre BEDA,  
Soldat au 58<sup>e</sup> d'artillerie,

Plaindre n'est pas consoler.

## *Le prix des yeux*

Paris, le 15 janvier 1917.

Monsieur,

La lecture de votre article concernant l'augmentation de 225 fr. sur la pension accordée aux aveugles de guerre, m'a intéressé, et de grand cœur je m'unis à mes camarades pour réclamer cette augmentation qui est plus que nécessaire pour nous assurer notre pain quotidien.

Il est même humiliant pour le Gouvernement, que ce soient nous, les victimes, qui soyons obligées de réclamer.

Servez-vous donc de la présente pour continuer votre campagne en notre faveur, et soyez assuré de toute ma reconnaissance anticipée.

Respectueusement à vous.

Léon PIERROT,  
soldat au 354<sup>e</sup> de ligne,

Igé, le 13 janvier 1917.

Monsieur Brieux,

Je commence d'abord par vous remercier de votre généreuse initiative et des sages conseils que vous nous prodiguez dans votre si intéressant journal.

Mais, Monsieur Brieux, pour que nous soyons complètement heureux, il faudrait que la préoccupation pécuniaire disparaisse, car les 975 fr. ne sont pas suffisants.

Ma femme est d'une santé très délicate, ce qui l'oblige à un régime coûteux. D'autre part, une augmentation croissante de toutes choses, pèse particulièrement sur mes camarades et moi, dont la rente seule n'augmente pas.

Il faudrait que les 1.200 fr. primitivement fixés et qui nous sont indispensables, nous soient accordés le plus vite possible, car c'est de ce moment que nous en avons le plus grand besoin.

Veuillez agréer, Monsieur Brieux, avec mes plus sincères remerciements, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Albert MORIN,  
ancien tailleur,  
à Igé (Orne)

*Au lieu de nous plaindre, cherchez à nous comprendre.*

Angers, le 9 janvier 1917.

Monsieur Brieux,

Sachant tout l'intérêt que vous portez aux soldats blessés aux yeux, je viens attirer votre attention sur l'urgence qu'il y aurait à augmenter notre pension au moment où la vie devient de plus en plus cher. Ne croyez-vous pas qu'il nous soit nécessaire d'obtenir des Pouvoirs publics quelques centaines de francs de plus. Que nos braves députés essayent de vivre dans nos villes avec cent francs par mois, et je suis persuadé qu'ils seront vite convaincus du bien-fondé de nos demandes.

Nous sommes affligés de la plus malheureuse des blessures, nous ne nous récrimions pas, mais nous croyons avoir droit à un peu de moins de soucis pour assurer notre existence et celles des nôtres.

J'attire aussi votre attention, Monsieur Brieux sur un barème plus élevé, suivant que le blessé soit célibataire, marié ou père de famille. Est-ce que ces charges ne sont pas plus grandes, suivant le nombre de personnes qu'il a à nourrir et à élever et doit-il renoncer à la famille par crainte d'assombrir encore davantage son avenir.

Nous avons fait beaucoup pour la France. Nous pouvons faire encore, qu'on nous aide.

Je vous remercie à l'avance pour nous et pour nos enfants qui sont l'avenir de la France.

Claude PANTERNE,  
Aveugle de la guerre.  
35, rue Savary, Angers  
Sergent au 232<sup>e</sup> d'infanterie.

Durfort, le 10 janvier 1917.

Monsieur Brieux,

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'envoyer votre journal réservé aux blessés aux yeux. Il me permettra d'être en étroite union avec mes camarades atteints de la même blessure, d'être au courant des diverses œuvres qui nous concernent et en même temps de pouvoir, par la voie de ce journal, exprimer nos vœux et nos désirs.

Pour ma part, j'ai été soigné à l'annexe des Quinze-Vingts, 99, rue de Reuilly. Grâce à la patience de mes professeurs, j'ai pu apprendre à faire des filets à provisions et à rempailler des chaises.

## *Le prix des yeux*

Paris, le 10 janvier 1917.

Monsieur,

J'ai vu dans votre *Journal des Aveugles de Guerre*, que vous nous rassurez au sujet de notre pension qui doit être supérieure à 975 fr.

Nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez insister auprès du Gouvernement, afin que nous puissions obtenir satisfaction.

Les aveugles Anglais ont 1.700 francs de pension et les Italiens 1.300 francs, aussi nous ne comprenons pas pourquoi la France, qui est une des premières nations du monde entier se trouve actuellement la dernière pour les pensions des aveugles de la guerre.

Nous sommes moins favorisés que les autres blessés (amputés d'un ou de deux membres) qui peuvent obtenir un emploi de l'Etat. Nous ne pouvons guère compter sur ce que nous pourrons gagner pour augmenter beaucoup notre pension, aussi le Gouvernement commet une injustice en ne nous donnant pas davantage.

Beaucoup d'aveugles ayant terminé leur rééducation dans les établissements attendent que leur pension soit liquidée et augmentée pour retourner dans leur foyer, car ils savent bien qu'ils n'auront pas suffisamment pour vivre ou pour faire vivre leur famille.

Enfin, il y a d'autres aveugles qui ont aussi perdu un ou plusieurs membres et qui ne peuvent apprendre aucun métier. Ils sont également obligés de rester dans les maisons de rééducation en attendant une augmentation de leur pension, car ils n'ont pas de quoi vivre pour le moment.

Il ne faut pas que l'on oublie non plus que nous ne pouvons pas vivre seuls, que nous aurons toujours besoin de voyants et que pour ceux qui n'ont pas de famille, c'est là une cause de dépenses supplémentaires.

C. BRUN,

*Tout soldat blessé aux yeux qui en fera la demande recevra gratuitement la brochure de M. Brieux, "Lettres aux Soldats blessés aux yeux", imprimée en noir ou en Braille.*

*Ne nous parlez pas de résignation: nous ne sommes pas des vaincus.*

## *Le prix des yeux*

Paris, le 20 janvier 1917.

Monsieur,

Cruellement atteint aux yeux, (je suis enclé d'un œil et la vision de l'œil qui me reste étant considérablement diminuée) je me prépare à me créer une nouvelle existence.

J'étudie le massage, et j'espère mener à bien cette étude.

Agé de 41 ans, veuf et père d'une petite fille, mon grand désir serait d'élever cette enfant convenablement et de la préparer à se suffire à elle-même dans l'existence par son travail.

Je ne crains pas l'ouvrage je vous assure, et je suis prêt à prendre de la peine, mais je peux m'empêcher d'être effrayé lorsque j'envisage le moment où, rentré dans la vie normale, je serai installé avec ma fille et où je devrai alimenter la maison.

La somme d'argent que l'Etat voudra bien me donner est peu de chose vraiment et celle que je gagnerai sera-t-elle suffisante pour faire avec ma pension l'appoint nécessaire à la vie de chaque jour? Les traitements de chacun ont augmenté depuis que la vie est devenue si difficile, seul le taux des pensions n'a pas suivi cette marche ascendante. Nous laissera-t-on, nous, blessés aux yeux, sans nous donner le moyen de vivre sans tendre la main?

Parlez pour nous, Monsieur, notre confiance est en vous, et nous sommes certains que cette confiance est bien placée.

Recevez, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Sergent ANTHÈNE,

Paris, le 20 janvier 1917.

Monsieur,

Aveugle depuis quelques mois déjà, aujourd'hui complètement remis des blessures qui ont entraîné ma cécité, je me prépare à me mettre au travail. Je vais entrer à l'atelier d'ajustage mécanique.

Je n'envisage pas sans angoisse l'avenir qui m'est réservé. J'ai 27 ans, je suis seul au monde. J'ai le grand désir de me créer une famille, or, comment nourrirai-je cette famille? La compagne que je choisirai et qui voudra accepter d'unir son existence à la mienne, devra rester à mes côtés, ou tout au moins m'accompagner et revenir me chercher à l'atelier, où je travaillerai. Il lui sera donc impossible d'entreprendre un travail régulier et rémunératrice.

## *Les bienfaits du travail*

*Je ne sais si beaucoup de personnes pourront lire sans émotion la lettre suivante.*

*Elle m'a mis les larmes aux yeux.*

Je ne vous connais pas, Chers Camarades qui êtes comme moi atteints de la même infirmité, et pourtant, me permettrez-vous de venir vous donner par l'intermédiaire de notre journal, quelques marques de sympathies et en même temps, solliciter votre amitié.

Nous sommes tous associés dans le même malheur, pourquoi ne nous associerons-nous pas dans une même et grande famille dont la mère nourricière serait l'œuvre de notre grand bien-nourricière serait l'œuvre de notre grand et cher ami monsieur Brieux qui tient ses assises. Pourquoi ne pas être réunis plus étroitement de façon à se mieux comprendre, à mieux juger l'étendue de nos misères présentes et à y remédier nous-mêmes avec l'aide des personnes dévouées qui tendent leur bonté vers nous. Voyez-vous, Chers Camarades, ces personnes-là sont la cause si à l'heure actuelle, nous possédons déjà un premier refuge qui servira plus tard à nous guider dans la vie; n'est-ce pas qu'il faut être enclins pour elles de la plus sûre des reconnaissances et se souvenir toujours de tout le bien qu'elles nous font!

Y a-t-il longtemps, camarades! que la fâcheuse blessure est venue jeter un voile noir devant vos yeux? Quels souvenirs gardez-vous de vos dernières visions? Quelles furent vos premières impressions de la nuit? Dites-moi tout cela, ici, à cette place, vous me ferez un plaisir immense et dites-moi aussi ce que vous faites chez vous, ou bien à l'école de rééducation; racontez-moi toutes ces mille et une petites choses qui vous ont semblé bonnes ou mauvaises, j'y répondrai toujours avec joie.

Pour ce qui m'est personnel j'avoue en toute franchise, que mon apprentissage fut des plus pénibles : les idées noires, le cafard m'envahissaient le cerveau, jamais je ne voulais croire que ce que je redoutais le plus m'était arrivé, et alors je me posais la question que vous vous êtes certainement posée : « Que vais-je faire maintenant que la lumière s'est éteinte pour toujours? »

Pauvre fou que j'étais alors!

Un jour, un camarade avisé se met en devoir de me faire la lecture de quelques belles lettres

*Devant un aveugle, beaucoup de voyants sont des aveugles.*

de notre journal dans lesquelles je reconnus, et j'en parle par expérience, qu'un homme aussi affligé soit-il n'est quand même pas un inutile; je résous donc de tenter ce qui m'apparaissait impossible et c'est ainsi que je me mis à la brosse : « A la Brosse! » pour employer une expression de Madame Brisson, — dans le petit atelier du Panthéon.

Evidemment, les débuts furent un peu durs, quel est celui qui n'a jamais juré et perdu patience devant une besogne qu'il ne connaît pas, qu'il n'a jamais faite? Ma première brosse ne fut pas une merveille, elle n'est pas digne, et je l'avoue sans façon, de figurer en vitrine chez un marchand de brosses en renom, non, mais je la conserverai bien précieusement pour la faire voir à mes enfants quand j'en aurai.

Aujourd'hui ça va; sans être en passe de devenir un artiste, je nargue mon professeur et connais tous les secrets du loquet, ma première semaine s'élevait à la modique somme de 2 fr. 50, la dernière à 11 fr. 20.

Vous voyez tous, mes Chers Camarades, qu'avec un peu de bonne volonté on arrive sans trop de peine à ses fins.

*Ne désespérez jamais, repoussez loin de vous l'ennui et combattez-le en vous mettant courageusement à l'ouvrage à seule fin de bien prouver aux autres hommes que nous ne sommes pas des inutiles et des phénomènes, mais bel et bien des hommes nouveaux et conscients.*

Croyez, chers Camarades, à mon entier dévouement.

BOSSUS Gaston, 40e d'Artillerie.  
"Blessé aux yeux", Atelier de rééducation  
Hôpital complémentaire du Panthéon  
18, rue Lhomond, Paris (Ve)

*« Ne désespérez jamais, repoussez loin de vous l'ennui... » Ne pensez-vous pas que cette phrase, que j'ai soulignée, devrait être répétée à tous nos camarades pour les délivrer du désespoir, et lue à tous les Français, à tous les neutres et même à nos ennemis, afin de leur montrer la grandeur d'âme de notre race?*

*De telles paroles honorent la patrie de celui qui les a prononcées.*

## *Les bienfaits du travail*

Angers, le 9 janvier 1917.

C'est avec un très vif plaisir que j'ai écouté la lecture de votre journal. Combien vous avez raison, Monsieur, de vouloir nous faire connaître et je vous remercie beaucoup de votre initiative, car si nous avons bien du courage et beaucoup de bonne volonté nous avons aussi besoin de toutes les bonnes volontés de ceux qui s'intéressent à nous.

Pour ma part, entrepreneur de menuiserie à ma rentrée dans mes foyers en décembre 1914, j'étais tellement déprimé que je me croyais perdu à tout jamais, et dans l'impossibilité de faire aucun travail.

Quelle terrible perspective. Un médecin fut appelé qui, comme remède, me conseilla le travail. « Travailler, mais, Docteur, le travail n'est, pour moi, plus possible. » Enfin, sur ses instances, le lendemain, j'étais à l'établi un peu gauchement d'abord, très adroitemment ensuite, je me familiarisais avec mes outils dont j'obtenais au bout de très peu de temps des travaux surprenant mon entourage. C'est ainsi que j'arrivais à faire une porte à panneaux avec moulures. Dès lors j'étais sauvé, ne songeais plus qu'à vivre en travaillant. Le travail qui avait été pour une partie de ma vie allait reprendre sa place.

Aussi je conseille à tous mes camarades qui sont emportés par l'inévitable cafard du début de notre nouvelle vie, de se mettre vite au travail et surtout si possible dans leurs anciens métiers. **On peut encore beaucoup, le tout est de vouloir.**

S'il était des camarades de ma profession qui désireraient quelques renseignements, je me ferai un plaisir de leur apprendre ce que j'ai appris moi-même.

Je ne suis passé par aucune école de rééducation, mais je conseille à tous les camarades qui le peuvent, de profiter des avantages d'une école, car à part mon métier, ce que j'ai appris je ne le sais qu'imparfaitement, rien ne vaut les pratiques des professeurs, mais étant des premiers soldats aveugles, il n'était pas, au moment de ma rentrée dans mes foyers, question de rééducation et je me rappelais toujours les paroles du général président mon conseil de réforme. Que faisiez-vous dans le civil? Menuisier, mon général. Hi! Hi! f... la menuiserie, et bien non mon général pas f... du tout et même à vos ordres pour la menuiserie.

**Claude PANTERNE,**

Avenue de la guerre, 35, rue Sagaray, Angers.  
Ancien sergent au 232<sup>e</sup> d'infanterie.

Vierzon-Forges, le 31 déc. 1916.

Monsieur Brieux,

Je m'empresse de vous écrire ces quelques lignes pour vous remercier des journaux que vous voulez bien me faire parvenir; ces journaux sont pour moi une grande distraction de voir la satisfaction, le sentiment, le dévouement des personnes qui viennent nous porter secours.

Alors, M. Brieux, je vais vous donner l'initiative que je suis aveugle et les douleurs que j'ai passées depuis le commencement des hostilités. Appartenant au 149<sup>e</sup> d'infanterie, classe 1912, blessé le 21 août 1914 par une balle qui m'emporte directement les deux yeux; ramassé par les Allemands sur le champ de bataille le 25, de là je fus transporté au milieu des langues étrangères dans le royaume de Saxe au camp de Koenigsbrück où j'ai passé un séjour de 6 mois. c'était pour moi un dur calvaire de souffrir beaucoup de nourriture, cependant je me surmontai tant bien que mal, le moral déclinait de jour en jour, et rien pour me surmonter. Je ne bougeais pas de ma chambre, je n'osai même pas mettre un pied devant l'autre, il y avait pourtant une sœur autrichienne qui me disait de temps en temps : quand vous serez en France, on vous apprendra à travailler, car les aveugles arrivent à travailler aussi facilement que les voyants. Je n'en croyais pas le premier mot, c'était pourtant bien la vérité, les preuves en sont là, et cela ne faisait pas disparaître mon cafard.

Enfin voilà qu'un jour, vers la fin de janvier le docteur allemand qui me soignait m'appela dans son bureau où il me dit que j'allais bientôt rentrer en France, mais une semaine passe, deux et trois, sans que j'entende parler de rien, cependant, le 20 janvier 1915, un infirmier allemand vint me chercher en me disant: venez avec moi au magasin, là on me donnait un uniforme de Boche et il me dit: demain on vous embarquera pour la France, c'était une vraie joie, en effet, nous voilà donc parti, on arrive à la frontière Suisse, où l'on fit l'échange, on quittait l'Allemagne le 2 mars 1915, où l'on traversa la Suisse et où l'on fut reçu avec enthousiasme; on commençait à sentir le sol français, on arrivait à Lyon où l'on fut débarqué le 3 à 10 heures du matin, on me transporta dans un hôpital, mon cafard commençait déjà à disparaître un peu, malgré tout je pensais toujours à ce que la sœur autrichienne m'avait dit; en effet, quelques jours après je reçus la visite de M. Bloch qui me

## *Les bienfaits du travail. — "La Téléphonie"*

vieux blessés qui vous entourent, dont le moral pourrait être atteint, afin qu'ils conservent leur courage, leur énergie comme ils l'ont conservés au combat, car le cafard est pour nous un grand ennemi, pour le combattre il faut du travail, la grande distraction du soldat aveugle.

Voici mon passé depuis le début de la guerre, plus tard, je pourrai vous donner d'autres détails.

**Marcel MARGAULT,**  
Etabli brossier au Briou  
par Vierzon-Forges (Cher)

## LA TELEPHONIE

*M. Jean Lacazotte nous donne dans la lettre suivante les détails les plus intéressants sur la façon dont il a repris, à Marseille l'emploi de téléphoniste qu'il occupait avant sa blessure.*

Marseille, le 15 décembre 1916

Monsieur Brieux,

J'ai écouté, avec intention et intérêt la lecture de votre journal des blessés aux yeux. Vous avez compris que les membres de cette grande famille d'aveugles, qui s'accroît sans cesse à mesure que se prolonge la guerre, avaient besoin d'un organe dans lequel ils puissent se connaître, s'encourager, créer de la joie, s'entretenir des mille trucs que chacun imagine dans l'exercice de son métier. C'est tout à votre honneur d'y avoir songé, et comme il est vrai de vous appeler l'apôtre de la lumière!

Permettez-moi de venir contribuer à la collaboration de votre journal dans la partie réservée aux lettres, et, vous racontant mes misères et mes aspirations, comment je suis arrivé à me créer une situation.

Blessé le 22 juin 1915, j'ai été soigné avec beaucoup de dévouement à l'hôpital de Chauvigny. Vous retracer les souffrances physiques et surtout morales que j'ai endurées, je ne vous le dirai pas; vous les connaissez pour les avoir entendues dans maintes et maintes confes-

*Il y a des voix qui pour nous sont lumineuses.*

## *Les bienfaits du travail. — "La Téléphonie"*

sions. Je désespérais de l'avenir jusqu'au jour où je reçus une lettre de mon directeur qui m'assurait que la compagnie me reprendrait comme téléphoniste. A partir de ce moment, la vie s'éclairait, j'avais l'âme moins triste, je reprenais ma gaieté et ma volonté de lutter; depuis rien n'est venu altérer mon courage et ma bonne humeur.

Je suis rentré à la Société du gaz le 4 octobre 1915 et je me suis mis à mon poste sans tarder. J'ai à diriger deux tableaux téléphoniques, l'un réseau d'Etat à 14 directions, l'autre, privé à 20 directions, séparés par quatre mètres de distance, que j'ai fait relier par une rampe qui me sert de guide dans mon va et vient continual.

Ces appareils muraux pour voyants, sont ceux qu'on retrouve un peu partout dans les grandes administrations, ils n'ont reçu pour mon usage aucune transformation. J'exerçais donc un métier que je ne connaissais pas et à l'aide de trucs que j'ai combinés moi-même, je me suis vite adapté à mon nouvel état.

Cependant, les débuts furent durs. J'ai appris d'abord à connaître mes tableaux, leur forme, leur grandeur, le nombre et la désignation des postes téléphoniques, à manier la fiche spéciale, les fiches de communication et les récepteurs. La première difficulté était de chercher et de trouver le poste qui avait sonné — la sonnerie se fait au moyen d'un annonceur. Pour cela j'avais comme point de départ le premier annonciateur de gauche, et je suivais la rangée jusqu'à ce que je rencontre celui qui avait déclenché. Avec la main gauche, je tenais le jack correspondant à cet annonciateur et de ma droite, j'y enfonçais une fiche spéciale pour écouter. Après avoir reçu la demande, je retirais cette fiche pour y substituer la fiche de communication avec les deux bureaux. Pour chercher ce deuxième bureau, je procédais comme précédemment, et je les reliais définitivement pour passer à un autre appel. Tout ce maniement demandait beaucoup de temps au début, je cherchais, je tâtonnais, mon esprit était absorbé. Aujourd'hui, après plus d'un an de cet exercice, je suis arrivé à « voir » mes tableaux et à combiner mes petites ficelles. D'abord par le son; je distingue chacun des annonciateurs par le bruit qu'il fait en tombant; je ne cherche plus, je ne compte plus; je prends comme point de repère un bouton, une aspérité, et je trouve mon poste plus vite qu'il ne faut pour l'écrire. Ensuite, par la pra-

tique, je suis arrivé à acquérir une grande adresse et un certain automatisme pareil à ce lui du pianiste qui joue sans regarder son clavier. Cette dernière faculté m'est d'un grand secours, abrégeant d'autant les fatigues du début. J'ajouterais qu'en outre du maniement des tableaux, j'ai à marcher d'un appareil à un autre presque sans répit, le travail est très chargé; j'ai à répondre au service intérieur, aux abonnements du réseau et aux demandes de numéros. Les difficultés du début sont déjà planées; j'ai le droit d'être fier des résultats acquis, et de la satisfaction de mes chefs. J'affirme que ces résultats, d'autres peuvent les acquérir, et que ce nouveau métier est une branche à encourager, si les administrations et les services publics veulent bien s'y intéresser.

Pour finir, je voudrais vous dire que j'ai conservé, de par mon caractère, toute ma gaieté et toute ma fierté. Avec courage, je me résigne à mon sort. Je n'ai presque rien changé de ma vie, j'ai ma famille, je suis entouré d'amis, de sympathies et d'encouragements qui me fortifient dans ma résolution de conduire gaiement mes années à vivre. Du reste, j'ai à peine le loisir de méditer; tous les soirs, je fais ma partie de cartes, l'été, des parties de campagnes et je vais au théâtre. J'étais grand amateur et pratiquais les sports, et c'est à regret que j'ai dû les abandonner, mais l'été, je joue encore aux boules.

Je serai satisfait si j'ai pu arriver à faire oublier les misères à quelques-uns de mes camarades plus malheureux et de leur faire comprendre qu'ils ont encore de beaux jours à vivre par le travail, le courage, la gaieté et la fierté du devoir accompli. **Je n'ai pas tremblé devant les Boches ce n'est pas maintenant que ma situation est assurée, que je tremblerai devant l'avenir.**

Jean LACAZOTTE  
115<sup>e</sup> territorial, 2<sup>e</sup> Compagnie. Président fondateur de l'amicale des réformés n° 1,  
156, Boulevard Baille à Marseille.

**Le "Journal des Blessés aux yeux" n'est pas mis dans le commerce; il est adressé gratuitement à ces blessés et aux personnes qui s'intéressent à eux.**

*Les voix geignardes nous font grincer les dents.*

## **Les travaux agricoles**

*Il arrive encore souvent, au cours des visites qu'on leur fait dans les hôpitaux, que les nouveaux blessés aux yeux, cultivateurs, refusent de croire qu'ils pourront, quel que soit plus tard l'état de leur vue, se livrer aux travaux agricoles.*

*Les lettres qui suivent et qui émanent de camarades réadaptés, leur montreront qu'ils sont dans l'erreur.*

La Chapelle-Hugon,

Cher Monsieur Brieux,

J'ai l'honneur de vous adresser mes cordiales sincères salutations pour vous et aussi à tous les camarades aveugles de la guerre et aussi nos sincères remerciements de la petite brochure que vous m'avez adressée que j'ai vu paraître les noms de quatre camarades que j'ai connus dans la maison de convalescence chez M<sup>me</sup> Ephrussi, avenue du Bois de Boulogne, n° 21 en voici les noms Juder, Subler, Exma était mon ancien camarade de lit et Chenoux et Leguilliers que j'ai connu aux Quinze-Vingts. Monsieur, je viens de vous faire savoir que je suis passé chez M<sup>me</sup> Ephrussi du 1<sup>er</sup> octobre 1915 jusqu'au 26 décembre 1915, je suis sorti permissionnaire pour 15 jours, quand j'ai écrit à la maison le jour que je devais rentrer on m'a répondu par télégramme de rester chez moi jusqu'à un nouvel ordre de M<sup>me</sup> Ephrussi. Cet ordre est jamais venu et mon apprentissage n'était pas suffisant pour faire le cassage. J'ai demandé des outils et des fournitures à la Société Valentin et j'ai continué à travailler cela chez moi sur la grosse paille et sur la paille satinée avec un bon résultat. J'ai aussi essayé de faire du travail de jardin que je n'avais pas les habitudes de faire avant ma blessure et avant que je sois aveugle et que j'ai très bien réussi. J'ai moissonné deux ares de terre ensemencé en orge dans mon jardin avec une petite fossette à main en me traînant sur les genoux en trois jours j'ai planté des choux pomme et des choux raves quand ma femme a eu préparé la terre j'ai arraché mes haricots et je

les ai égrénés, j'ai scié mon bois et le cassé avec une hache et une masse que j'ai frappé dessus comme un forgeron, j'ai fait des fagots avec l'aide de ma fille qu'elle me conduisait aux bûchers je monte très bien à l'échelle de mon grenier pour aller chercher le foin pour donner la nourriture de ma chèvre et aux lapins.

URSAT, Marcellin, Genin  
à La Chapelle Hugon (Cher)

Je fais mes correspondances.

Et je me rase seul avec un rasoir ordinaire et j'ai taillé ma vigne.

Monsieur,

Depuis que je suis rentré, je me suis occupé aux travaux agricoles, où j'ai pu faire beaucoup de choses.

En commençant, j'ai pu lier les gerbes de blé et ensuite les charger sur les voitures.

Ensuite, c'était les batteuses, là j'ai encore mieux trouvé mon emploi; avec un camarade voyant, nous avons tout mis le grain et monté au grenier pendant vingt jours, car j'ai suivi les fermes de mon ancienne patronne. Enfin, je suis très heureux de m'être rendu utile de la sorte.

Agréez, Monsieur, ainsi que votre famille et ces messieurs et dames, mes bons souvenirs.

Signé : DUMONTET Alphonse.  
2<sup>e</sup> Zouaves  
adresse : Souperons, par St-Désiré (Allier)

**Nous sollicitons de nos camarades l'envoi de lettres semblables destinées à réconforter les nouveaux blessés.**

**Celles qui seront publiées seront payées dix centimes la ligne.**

*N'ayez donc pas peur de nous parler de la lumière.*

## Les travaux agricoles

Monsieur Brieux,

Quand j'eus l'honneur de votre première visite étant à l'hôpital à Paris et que vous essayiez de me persuader que quoique aveugle je pourrais encore faire quelque chose même dans la culture, je vous avoue que je mettais quelques hésitations à croire ce que vous me disiez. Enfin je suivis vos conseils et j'entrai à l'école de rééducation de Saint-Brieuc où on fait des chaises. Rentré dans ma famille depuis 4 mois j'ai appris la brosserie et le rempaillage deux semaines, dans la ferme où j'ai passé les belles années de ma jeunesse, je reconnaissais facilement tous les lieux et m'y dirige sans difficultés, bien des petits travaux auxquels je ne pensais pas d'abord se trouvent à ma portée. Je suis heureux de constater que malgré mon infirmité, je peux encore être utile.

Signé : CAGNEUL, François  
ex-cavalier au 13<sup>e</sup> hussards actuellement  
à St-Jean-sur-Couesnon par St-Aubin-  
du-Cormier (Ille-et-Vilaine).

Gageac, le 27 décembre 1916,

Monsieur Brieux,

Permettez-moi, Monsieur, de vous adresser ces quelques lignes pour vous remercier d'avoir créé un journal pour vos camarades les soldats blessés aux yeux dont je m'en fais gloire et honneur d'être un de vos camarades ayant perdu la vue en défendant le sol sacré de notre chère France, donc encore une fois merci!

Je m'en vais vous dire en quelques mots ce que j'ai déjà fait. J'ai bêché les vignes et attaché, j'ai tracé des bordures de massif, raclé l'herbe des allées, j'ai fait les vendanges; c'est à-dire le même travail qu'avant ma blessure, je soutire le vin, je soigne un cheval, lave les voitures et autos, je graisse l'auto et nettoie le moteur, je change les pneus sans aucune difficulté, je coupe du bois, je fais tout cela comme auparavant. Dans les débuts cela me paraissait drôle que l'on puisse arriver ainsi à faire ce travail-là, mais maintenant je me rends bien compte que l'on peut le faire. Lorsque j'ai quitté Reuilly au mois d'avril dernier, j'avais bien dans l'idée à ne rien faire et aujourd'hui, je suis bien content de travailler un peu. J'ai toujours des relations avec M. Emard, donc encore une fois, merci.

Recevez, Monsieur Brieux, mes sincères salutations.

Marcel DERT  
à Gageac par Gardonne (Dordogne)

Le Perret, le 27 décembre 1916

Cher monsieur,

C'est avec plaisir, je vous assure, Monsieur Brieux, que j'entends lire par mes petites courtes les bonnes et encourageantes lettres de mes camarades. Je suis très heureux de voir qu'il y a beaucoup de personnes qui s'intéressent à nous.

Comme beaucoup d'aveugles, j'ai appris cannage et le rotinage de chaises. Depuis que je suis rentré dans ma famille au Perret, il y a environ un an, j'ai toujours eu du travail et à tous mes clients, je n'ai reçu que des compliments.

Cet été, pour aider à ma cousine où j'habite qui est veuve, je me suis livré à divers travaux des champs, et je me suis très bien acquitté de cette tâche. J'étais content d'exercer mon ancien métier et le grand air de la plaine me faisait du bien.

Je sorts très souvent, accompagné de mes cousins, je vais chercher et rapporter des chaises dans les environs, quelquefois nous faisons d'assez longues marches; c'est agréable, surtout par le beau temps, car malgré que je n'y va plus, je suis heureux de sentir les rayons du soleil et d'entendre gazouiller les oiseaux.

Mais je désire me perfectionner encore. Puisqu'à la Persagotière, où je me plaisais tant, y a un atelier de brosserie, monté depuis que j'en suis sorti, et que mes professeurs m'y ont fait admettre de nouveau, c'est avec satisfaction que je retournerai à Nantes, vers la fin du mois de janvier, pour faire mon apprentissage de brosserie. Ensuite je reviendrai au Perret, où suis bien entouré et où j'ai déjà beaucoup d'amis; et j'espère avec ce nouveau métier, ne manquer d'ouvrage, par conséquent ne m'ennuyer, car le travail est une distraction.

Je suis très heureux d'arriver à quelque chose sans mes yeux, mais mon bonheur ne sera complet que lorsque j'aurai trouvé une fidèle compagnie, j'espère que ce bonheur se réalisera, je n'ai que vingt-quatre ans.

Permettez-moi, Monsieur, de vous offrir ainsi qu'aux personnes qui vous entourent et à tous mes camarades aveugles, de la guerre, toutes mes vœux et souhaits les plus sincères pour une nouvelle année.

Agréez, je vous prie, monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Jean LE NAHUEC  
chez Mme Vve Godard,  
au Roseau par le Perray (Seine-et-Oise)

## Les travaux agricoles

Cher Monsieur Brieux,

## LES ABEILLES

### Un camarade apiculteur

Chaque ami éclairé des blessés aux yeux est à la recherche de nouveaux métiers praticables avec une vue atténue ou nulle. On ne répétera jamais assez que tous ceux qui le peuvent doivent retourner à la terre, faire à la ferme ce qui est possible et utiliser leurs loisirs forcés par des petites occupations lucratives, telles que brosserie, vannerie et cordonnerie.

La lettre qu'on va lire nous ouvre des horizons nouveaux. Le signataire s'occupe déjà d'une quarantaine de ruches d'abeilles :

Cher Monsieur Brieux,

Enchanté d'avoir reçu de vos bonnes nouvelles qui m'ont fait grand plaisir de voir que mes chers camarades, qui, comme moi, sont aveugles par le fléau de cette terrible guerre, ne se sont pas découragés car d'après votre livre, chacun cherche à se rendre utile, chacun à son métier.

Cher Monsieur Brieux, je suis heureux de vous faire savoir ce que je fais rentré chez nous, dans ma famille, sitôt mis à l'ouvrage, fait la cuisine, la vaisselle, balaye la maison, soigne les bestiaux, les chevaux, fait les écuries, trait les vaches, soigne toute la basse-cour : poules, lapins, etc., de plus, m'occupe d'une quarantaine de ruches d'abeilles, ruches à cadres et autres, procède à l'essaimage naturel et artificiel, me rend compte à l'oreille quand la ruche est munie d'une bonne mère, serre les essaims à la branche, puis fait les ruches, se moir, etc..., sans y avoir trop de difficultés et me propose cher Monsieur Brieux, si un cher camarade étant comme moi, d'une famille pauvre et qui serait heureux d'apprendre à faire la ruche, je serais très heureux de pouvoir lui être utile.

Cher Monsieur Brieux, je puis vous dire que je ne m'en fais pas, je remplace le cafard par

Sous certaines paroles de pitié, nous devinons l'orgueil du voyant.

## *Les travaux agricoles. "La lum'ère"*

une chanson, et vous charge de dire à mes chers camarades qu'ils en fassent de même, la vie sera plus supportable.

A. JOUBIN  
25<sup>e</sup> d'Infanterie, 3<sup>e</sup> Bataillon, 11<sup>e</sup> Compagnie  
Bois-Bélang, Le Teilleul (Manche)

Nous remercions vivement M. Joubin de son intéressante communication. Nous le prions de vouloir bien la compléter et nous demandons à tous ceux de nos camarades qui auraient des questions à lui poser, ou des indications à lui donner, de vouloir bien le faire par l'intermédiaire de notre journal.

### **Une bonne histoire de lapin.**

Monsieur Brieux,

Je vous remercie de votre journal, mis si gentiment à notre disposition et dont la lecture m'est très agréable; par lui, je revois mes anciens amis chez eux ou dans les ateliers de la rue Duroc que j'ai quitté moi-même en novembre dernier. Amputé du bras droit, six mois à peine ont suffi à ma rééducation: brosserie, lecture, écriture.

Je vais m'établir brossier à Nivelle, joli pays, mais Jean ne l'a jamais habité. Comme à l'heure où j'écris je n'ai pas encore reçu tout mon matériel, je passe mon temps à lire, écrire et auprès d'une agréable fiancée, vous riez Monsieur, et vous pensez que les deux propos échangés à voix basse m'empêchent d'avoir des idées.

D'abord au fond de mon jardin je vais disposer un rucher, avec quelques notions d'apiculture je m'en sortirai très bien, mes complices voisins clairvoyants eux, fourniront fleurs et fruits à mes ouvrières. Une autre idée, qui a fait rire plusieurs de ceux à qui je l'ai communiquée, est celle d'installer une couveuse artificielle; je ne suis pas encore tout à fait initié sur le fonctionnement de la machine, quelques renseignements ne m'étant pas encore parvenus, j'ai surveillé moi-même l'installation du local et j'espère sous peu avoir de beaux poussins.

Voulez-vous que je vous raconte une petite histoire qui va vous amuser et qui prouve la naïveté des gens: « L'autre jour, mercredi 24 courant, j'étais au marché d'un chef-lieu de

canton, avec ma nièce, jeune fille de dix ans pour y acheter une lapine pour la reproduction, nous découvrions l'animal en question et le marché se conclut non sans débatte. Je demande une dernière fois à ma vendeuse le sexe de mon animal. Sa réponse trop empressée m'inspira pas confiance et l'animal sorti de cage fut soumis à ma visite. Surprise ma lapine s'était changée en mâle magnifique. Ce qui provoqua une vive hilarité parmi les personnes qui nous environnaient. Je laissais là mon vendeur pas trop délicat et je cherchai plus loin vendeur plus confiant. »

ESCUIDIÉ Antoine,  
ex-sergent au 2<sup>e</sup> génie, à Nivelle  
par Montauban (T.-et-G.)

### **« LA LUMIERE »**

Saluons la naissance d'un journal nouveau destiné à nos soldats blessés aux yeux.

Il s'appelle *La Lumière*, et il est édité à Braille, au Phare de France, Comité amical pour les aveugles de guerre.

*La Lumière* se propose de fournir des lectures intéressantes. Sa rédaction sera principalement assurée, autant que possible, par ceux qui, ayant perdu la vue, ont déjà assez retrouvé de lumière pour reprendre courageusement leur place au milieu des clairvoyants.

Le premier numéro annonce en ces termes l'ouverture d'un concours entre inventeurs:

« En faveur de ceux qui inventeraient, pour les aveugles amputés, soit un instrument de travail qui pourrait se mouvoir par les pieds, soit l'adaptation à cette double mutilation de métiers déjà existants, il ouvre un concours doté d'un prix de deux mille francs, d'un prix de mille francs et de deux prix de 500 francs.

« Les propositions seront examinées par un jury composé de six membres, un ingénieur constructeur, un ophtalmologiste, un médecin, trois personnalités appartenant aux principales œuvres pour aveugles. Les inventions primées seront construites aux frais du Phare de France et tous les intérêts des inventeurs sauvegardés. »

« Les communications seront reçues jusqu'au 30 décembre par la commission des inventions, au Phare de France, 14, rue Daubenton, Présidente, Miss Winifred Holt. Secrétaire, The Hon. J. R. Carter; trésorier, M. Ernest Mallet. »

**On ferme les yeux pour mieux voir en soi-même.**

## **La Menuiserie**

Notre camarade Badel m'a adressé une lettre, que voici, et dans laquelle il se montre sceptique à propos de la menuiserie :

Méximieux, le 20 décembre 1916.

Monsieur Brieux,

J'ai reçu, il y a quelques jours, votre journal intitulé *Journal des Soldats blessés aux yeux*, qui m'a bien fait plaisir, ma femme m'en a fait la lecture. Je préfère le recevoir en noir qu'en Braille.

Il m'a rappelé de bons souvenirs de Reuilly, que j'ai habité pendant trois mois. Pour me rapprocher de mon domicile, j'ai demandé à rentrer à l'école de Caluire, où j'ai appris mon métier de brossier et canneur.

Dans ces deux écoles, j'ai toujours trouvé des personnes très dévouées, des âmes charitables et d'excellents camarades. Avant la guerre j'exerçais la profession de menuisier; d'après vos lettres, ce métier pourrait s'exercer étant aveugle; je serais très curieux de savoir comment l'on peut arriver à scier une planche d'après un trait et bien d'autres notions.

Recevez, Monsieur Brieux, mes salutations empressées.

Pierre BADEL  
Rue de Genève, Méximieux (Ain)

J'ai communiqué cette lettre à M. Dubowsky, directeur de l'atelier de la rue de la Durance, où travaille notre camarade Truy.

Voici ce qu'il m'a répondu :

Paris, le 31 décembre 1916.

Monsieur,

En réponse à votre honorée lettre, je m'empresse de vous donner les explications sur les méthodes que nous employons pour qu'un aveugle ancien menuisier puisse continuer à exercer son métier.

Il peut comme un voyant travailler avec tous ses outils sauf avec la scie montée que nous avons avantageusement remplacée par la scie à main (scie égoïne) que l'on n'a pas besoin de dégauchir.

**Si je suis le plus frappé, j'ai le droit d'être le plus fier.**

Pour scier un trait bas, il fixe une règle en bois sur la planche à scier et il scie le trait en prenant la règle comme guide.

Pour un trait de champ, il trace le trait avec un trusquin sur les deux champs, puis avec une presse instantanée, il fixe contre la pièce à scier une planchette qui la dépasse de cinq centimètres environ; sur la partie qui dépasse, il fixe un morceau de bois dont l'épaisseur est égale à la distance du trait au bord de la pièce, puis pour scier, il applique la scie contre la partie qui dépasse; cette partie lui servant de guide, il commence à scier, une fois sa scie engagée dans toute sa largeur il n'a plus qu'à continuer à scier en observant avec ses doigts les traits du trusquin; il peut déjà défaire le guide.

Pour scier son bois d'équerre, il applique une équerre en bois sur la planchette et il scie en appliquant la scie contre l'équerre.

Il arrive ainsi à scier aussi bien qu'un voyant.

Pour faire un tenon, nous avons créé une scie à deux lames réglables pour toutes épaisseurs et largeurs de tenons.

Pour mortaiser, nous avons fait des gabarits se fixant instantanément sur la pièce à mortaiser.

Pour dégauchir son bois, il est indispensable d'avoir le dessus de son établi bien dégauchi pour qu'il lui serve de marbre; pour des cas exceptionnels il peut dégauchir avec une règle. Dans ces deux cas, le travail est aussi bien fait que celui d'un voyant.

Quant au rendement, nous comptons sur un minimum de 50 0'0 qui ne pourra qu'être dépassé selon la capacité de l'ouvrier.

Il est bien entendu que pour avoir le rendement indiqué, il faudra que l'aveugle soit spécialisé dans un ou deux articles travaillés par séries. Pour celui qui voudrait travailler à son compte, les articles de vente courante et à la portée des mutilés ne manquent pas.

Nous avons pu expérimenter toutes ces méthodes grâce au zèle et à la persévérance de notre cher camarade M. Gustave Truy, menuisier aveugle de guerre, qui a collaboré à leur création. A part cela, M. Truy emploie des « trucs » qui nous ont surpris lorsqu'il les a employés pour la première fois. Ceci nous donne à croire que chacun en travaillant pourrait encore trouver bien des méthodes pouvant faciliter le travail.

## La Menuiserie

Le mieux pour convaincre un aveugle ancien menuisier qu'il peut continuer son métier serait de l'envoyer à l'« atelier » pour travailler une demi-journée.

Le Directeur technique de l'Atelier :  
DUBOWSKY.

P. S. — Pour faire des queues d'aronde, nous avons fait des gabarits avec lesquels il arrive à faire un travail parfait.

Voici maintenant l'éloquent appel de Gustave TRUY lui-même :

A vous, chers camarades, qui souffrez et connaissez la détresse et le regret de ne pouvoir continuer le métier que vous aimiez.

A vous qui doutez et ne pouvez croire cela possible, je vous dirai simplement : venez vous rendre compte par vous-même et faire connaissance avec ces divers outils conçus pour la plupart par notre dévoué et paternel directeur, M. Dubowsky et expérimentés par moi. De suite vous serez tout à fait convaincu.

Permettez-moi d'ajouter que c'est sur les encouragements et les démarches de Mme Arnoix, ma marraine à qui bien des fois j'avais dit regretter de ne plus pouvoir continuer ce métier que j'aimais tant et mes intentions d'essayer de le faire rentrer chez moi. Pourquoi me dit-elle un jour, ne chercherions nous pas à vous trouver l'atelier où vous pourriez de suite en faire l'essai, puisque votre pays est envahi. Une de ses amies, Mme Lévy-Dhurmer bien connue au Foyer du Soldat aveugle l'a mise de suite en rapport avec notre charmante administratrice Mme David Weil dont la bonté et les éloges ne sont plus à faire. Et bientôt je commençais à remanier les outils que je n'espérais plus me servir, peu à peu, je devenais plus habile et me familiarisais avec les petits trucs et gabarits que confectionnait et perfectionnait notre contremaître M. Casier, mutilé lui aussi de la guerre, et amputé d'une jambe.

Avant, chers camarades, de vous dire au revoir, permettez-moi de vous redire : Venez essayer vous-même et vous serez convaincu.

Gustave TRUY  
120<sup>e</sup> d'Infanterie.  
Atelier de menuiserie et vernissage,  
5, rue de la Durance. Paris.

Ne pleurez pas sur moi, je ne suis pas mort.

## La Menuiserie. — Volumes en Braille

Comme on lui demandait à Reuilly, la cause de sa gaieté : « C'est que je vais chaque jour respirer l'air des bois », répond-il.

Je me permets, dans l'intérêt de nos amis aveugles, de vous faire connaître les résultats de ce premier essai très encourageant.

Nul mieux que vous est placé pour encourager les ouvriers des métiers du bois, atteints de cécité, auxquels je serai toujours heureuse d'ouvrir la voie du travail à se rééduquer dans leur métier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Signé : DAVID-WEIL  
Administratrice de l'École d'Apprentissage  
pour les Mutilés de la Guerre.

Notre camarade Lucas paraît moins expert que Truy et cependant la lettre qu'il m'a adressée ne manque pas d'intérêt, au moins pour les menuisiers amateurs :

Villedieu-s.-Indre (Indre).

Si je ne craignais, Monsieur Brieux, d'abuser de vos instants pour me lire, je vous dirais qu'après les rudes journées de tempête, combien je me sens heureux de retrouver la tranquillité dans ma petite famille. Je suis même très heureux de pouvoir vous dire que je ne m'ennuie presque jamais, d'ailleurs je n'en ai pas le temps, jugez-en plutôt :

Après avoir passé, en 1915, ma convalescence dans l'hospitalière maison de Reuilly et dont j'ai gardé le meilleur souvenir, je suis rentré chez moi, là je m'occupe de mon mieux à divers travaux : jardinage, nettoyage, etc. Je fais de la brosserie, et je plaque mes brosses moi-même, je veux parler de la grosse brosserie; je me sers à cet effet, d'un outil de mon invention et que j'ai confectionné moi-même; car je dois vous dire, qu'à mes moments de loisirs, je suis aussi un peu menuisier, dans ce dernier métier les débuts sont plutôt durs, surtout quand il s'agit d'enfoncer les pointes, et le marteau fait souvent connaissance avec les doigts, mais après quelques jours d'essai, les doigts sont plus durs et le marteau plus habile.

Pour prendre les mesures, je me sers d'un mètre à cinq branches, dont j'ai fait inciser chaque centimètre; de cette façon, il est facile qu'il se sent de nouveau capable de faire son métier qu'il aime.

Tout bonheur que la main n'atteint pas, n'est qu'un rêve.

Je serais heureux que ces indications, bien modestes pourtant, puissent servir à mes camarades, nouvellement apprentis dans les ténèbres, surtout que ceux-ci sachent bien qu'il ne faut jamais se décourager; et si notre terrible infirmité est une des plus grandes, notre malheur n'est pas pour cela irréparable et que nous pourrons encore fièrement tenir notre place dans la vie.

Je regrette beaucoup de ne savoir mieux m'exprimer, et je vous prie d'excuser mon manque de style, j'ai simplement voulu montrer à mes camarades d'infortune, que l'on ne doit jamais jeter la cognée après le manche, comme on dit dans mon pays.

Signé : Georges LUCAS.  
290<sup>e</sup> d'Infanterie.  
Villedieu-sur-Indre (Indre).

— Il n'y a pas à excuser votre style, mon cher Lucas: il est excellent et je voudrais que chacun retint votre phrase: « Nous pourrons encore fièrement tenir notre place dans la vie; »

## Volumes en Braille

La Société Philanthropique d'impressions pour Aveugles (Section Lyonnaise) met gratuitement à la disposition des aveugles et des amis des aveugles qui voudront bien accompagner leur demande d'une référence, quelques exemplaires des ouvrages suivants, imprimés en Braille par ses soins :

MARC-AURÈLE. Pensées (trad. Michaut), 5 vol. — MUSSET. Les Nuits, 1 vol. — LAVISSE. Histoire de France (Cours moyen), 4 vol. — S. LAGERLOF. La Fille du Grand Marais, 3 vol. — DICKENS. Le Grillon du Foyer, 3 vol. — MUSSET. Mimi Pinson. La Mouche, 2 vol. — MAUPASSANT. Le père Milon. La Ficelle, 1 volume. — BALZAC. L'Épopée napoléonienne racontée par un gogard, 1 vol. — RENAN. Le Broyeur de lin, 1 vol. — VIGNY. Choix de poèmes (en cours d'impression). — FRANCE. Madame de Luzey. Guignol. L'Etoile, 1 vol. — LUDIN. Cours de massage, 2 vol.

Adresser les demandes à la Bibliothèque de la Ville de Lyon, avenue de la Bibliothèque, Lyon. Le port est à la charge du destinataire.

# Nos Écoles de rééducation

Pour notre dernier numéro, nos Directeurs s'étaient mis en frais : ils m'avaient envoyé de fort jolis articles qui ont fait la joie de nos camarades. Je dirais qu'ils ont été paresseux, ce mois-ci — si je ne savais combien peu de temps il leur reste, si je ne connaissais leur admirable dévouement dont je parlerai un jour en détail.

Je n'ai aujourd'hui qu'une lettre de Bayonne à publier, mais je compte bien, au prochain numéro, pouvoir donner des nouvelles de tous nos élèves. Si vous saviez, mes chers Directeurs, le plaisir que vous ferez à nos « enfants », vous trouveriez tout de même le temps de m'écrire (bien lisiblement, sur un seul côté de la page et avant le premier du mois !)

## ECOLE DE BAYONNE

Depuis qu'à paru le numéro 2 du journal des blessés aux yeux, aucune entrée de pupilles n'a eu lieu au centre de Bayonne; malheureusement, nous avons à déplorer la mort de Cyrille, l'un des nôtres et des meilleurs. Ce cher ami, atteint d'une bronchite grave, a succombé chez lui où il s'était rendu aux premières atteintes du mal.

Tous les autres apprentis conservent entraînement et gaîté dans le travail des chaises et la fabrication des brosses, qu'ils font tous, à l'exception cependant du camarade Bidau qui, privé de l'usage du bras gauche et de quelques doigts de la main droite, attend le coureau du brossier, de nouvelle invention, qui lui permettra de devenir fabricant tout comme ses camarades d'atelier. En attendant, avec beaucoup de persévérance et de philosophie, il s'instruit; il a horreur de l'inaction stérile qui le rendrait malheureux. Il affectionne les lectures qu'on lui fait et la vie intellectuelle lui procure des satisfactions morales qu'il ne connaît pas avant de se livrer aux études qui le captivent maintenant.

Labbé est chez nous, depuis trop longtemps, c'est vrai, mais comme il veut revenir chez lui avec tous les métiers qu'il est en son pouvoir d'apprendre, peut-on lui refuser la faveur exceptionnelle de le garder au delà du temps fixé par le règlement ? Il faut ajouter que Labbé est un sujet de choix qui sait faire, avec une adresse remarquable le plus fin rotinage, la brosse la plus difficile et le panier le plus compliqué. Encore quelques leçons de plus et notre camarade sera à même de professer à son tour.

Tous les autres pupilles donnent satisfac-

tion entière au professeur, mais ils n'ont pas et cela se conçoit, égalité d'intelligence et de moyens. Cependant, avec une égale compréhension, ils saisissent tous que leur avenir plus heureux est dans le travail et, dès lors, i font pour le mieux.

Nos pupilles célibataires se marieraient volontiers, ils le disent tout bas et nous encourageons d'autant légitimes préoccupations en les recommandant à leur sortie de l'école au cœur de leur village qui saura bien leur trouver la compagne qu'il leur faut. Les ecclésiastiques basques s'intéressent du reste beaucoup à nos pupilles quand ils sont de retour chez eux. Voici ce que dit l'un d'entre eux, sur Dacharry un de nos anciens, installé à Bidache :

« Il se porte très bien, il travaille, restant dans sa famille avec sa femme et son enfant à la campagne. Il ne manque pas de travail. Si je m'apercevais qu'il souffrait, je ferais l'impossible pour lui porter aide et secours, mais je crois qu'à l'heure actuelle sa condition n'est pas celle d'un malheureux. »

M. le curé de Saubrigues écrit sur Lapébie ce joyeux compère landais, notre numéro dans le rang d'ancienneté :

« Choyé dans sa famille, il va, il vient dans la maison presque avec autant d'assurance que s'il était clairvoyant. Il travaille bien, grâce aux excellentes leçons qu'il a reçues chez vous. Il est gai comme un pin. Ses compatriotes l'estiment d'une réelle sympathie. »

Quant à Guilhemiouan, il a eu, un moment un vilain cafard qui fort heureusement s'est dissipé. Il travaille aux chaises, et, ave

plus d'ardeur encore il aide les siens à la ferme.

Fourcade est le bon papa tout dévoué à sa petite famille; travailleur aussi habile qu'acif, il retire de très grands avantages des métiers qu'il a appris à Bayonne.

Lonca fait le mort qui ne donne pas de ses nouvelles, mais patience ! Nous savons qu'il prépare en Braille une longue épistole qui nous dira toutes ses joies. Car il en a...

Nos pupilles ont passé les vacances de Noël dans leurs familles. Au pays, on se pressait autour d'eux, on les regardait avec intérêt quand ils montraient la manière de s'y prendre pour les travaux de la chaise et la saient rêver les villageois qui n'en revenaient pas des changements heureux qui s'étaient produits, par la rééducation, chez ceux qu'ils avaient cru à jamais privés des avantages acquis. Tous ont eu, chez eux, l'assurance que le travail ne leur ferait pas défaut à leur re-

## ÉCOLE DE DIJON

- 1 BÉRAIN (Ulysse), 41 ans, 15<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie, cultivateur à Corriant, canton d'Auxerre (Yonne).
- 2 CHANSON (Gabriel), 31 ans, caporal au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie pain-d'épicier, à Velars (Côte-d'Or).
- 3 GROSJEAN (Alphonse), 28 ans, 62<sup>e</sup> d'artillerie, maréchal-ferrant, à Raddon (Haute-Saône).
- 4 VILAIN (Justin), 26 ans, 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie, cultivateur, à Ivoy-le-Pré (Cher).
- 5 GILLOT (Marius), 37 ans, 11<sup>e</sup> génie, marinier, à St-Symphorien (Côte-d'Or).
- 6 BELLERET (Louis), 19 ans, 10<sup>e</sup> rég. d'infanterie, cultivateur, à Bessais-le-Frontal (Cher).
- 7 DURAND (Pierre), 22 ans, 4<sup>e</sup> chasseurs à pied, surveillant de collège, à Tonnerre (Yonne).
- 8 CHARRIÈRE (Alphonse), 21 ans, caporal au 171<sup>e</sup> rég. d'infanterie, cultivateur, à Chantes (Haute-Saône).
- 9 VINCENT (Jules), 36 ans, ouvrier plombier, à Dijon (Côte-d'Or).
- 10 COURY (Georges), 40 ans, 360<sup>e</sup> rég. d'infanterie, cultivateur, à Pont, commune d'Allny (Nièvre).
- 11 MAGNENET (Henri), 26 ans, maréchal des logis au 9<sup>e</sup> rég. d'artillerie, horloger, à Maiche (Doubs).
- 12 PELLETIER (Alix), 21 ans, caporal au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie, cultivateur, à Vévy (Jura).
- 13 FELGEIROLLES (Henri), 26 ans, 122<sup>e</sup> régiment d'infanterie, ajusteur-mécanicien, à Bagnols-les-Bains (Lozère).
- 14 BÉRARD (Charles), 28 ans, 67<sup>e</sup> rég. d'infanterie, cultivateur, à Bouvoncourt (Marne).
- 15 FLEURY (Julien), 26 ans, 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie, cultivateur, à Mourmelon (Marne).
- 16 FINOT (René), 20 ans, 12<sup>e</sup> d'artillerie, employé de commerce, à Grey (Haute-Saône).
- 17 GUSTIN (Louis), 23 ans, 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie, mouleur en cuivre, à Luxeuil (Haute-Saône).
- 18 RATEAU (Pierre), 26 ans, 45<sup>e</sup> chasseurs à pied, cultivateur, à Saint-Léger-de-Fourches (Côte-d'Or).
- 19 REUCHET (Henri), 34 ans, 242<sup>e</sup> régim. d'infanterie, cultivateur, à Fleurey-les-Faverney (Haute-Saône).
- 20 CHERVAIS (Auguste), 20 ans, 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie, peintre en bâtiments, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- 21 PHILIPPE (Louis), 21 ans, 329<sup>e</sup> régim. d'infanterie, cultivateur, à Chambilly (Saône-et-Loire).
- 22 PETIT (Maurice), 31 ans, 260<sup>e</sup> régim. d'infanterie, électricien-maneuvre, à Neufchâtel (Suisse).

*L'ennui est la nuit intérieure.*

## Nos Écoles de rééducation

tour au pays. L'un des plus avisés, Lapébie, homonyme du Landais que nous connaissons déjà, a profité de sa permission pour choisir et arrêter le local où, dans quelques mois, il s'installera pour faire ses brosses et ses chaisses.

Avant leur départ en permission, nos amis, entourés de leurs dévouées lectrices, ont eu leur arbre de Noël. Aux fines douceurs d'une collation, s'ajoutait un arbre de Noël sur lequel s'égrenaient de ravissants objets utiles et même des jouets pour les enfants de ceux qui sont mariés. De plus, au retour de Bidan et de Dulluc, en ce moment à Bordeaux pour subir un examen de leur vue, tous les amis — et ils sont nombreux — de nos blessés aux yeux, se réuniront à eux. Au seuil de l'année 1917, quand déjà s'empourpre d'espérances glorieuses le Ciel de la Patrie. On videra ensemble la coupe de la Victoire, qui apportera à nos héroïques mutilés, avec la paix, plus de bonheur encore.

# Poésie

*Vous que le hasard a fait naître heureux,  
Vainqueurs sans victoire,  
Songez-vous parfois à ces douloureux,  
Seuls, dans leur nuit noire?*

BERTHA GALLERON DE CALONNE..

*A mon ami André Clavier.*

## LES BLEUETS

*Tout bleus, de ce bleu frais et doux dont les mamans  
Aiment tant à vêtir leurs plus jeunes enfants,  
Car notre France, leur maman, dans sa tendresse,  
Les a vêtus ainsi en voyant leur jeunesse.*

*Tout bleus, du bleu lointain du lointain horizon,  
Car de tous ceux auprès de qui vivre est si bon  
Ils sont partis bien loin, et, malgré leur jeune âge,  
Beaucoup les ont quittés pour un plus long voyage.*

*Tout bleus, de ce bleu clair et joyeux et vermeil  
Dont se pare le ciel au lever du soleil,  
Car ils viennent à l'heure où, dans la nuit de gloire  
De tant de héros morts, se lève la victoire.*

*Tout bleus, quand on les voit vivant et combattant,  
Dans ce sol défendu par eux qui les défend  
A son tour, on dirait, vision d'espérance,  
Des miettes de ciel qui constellent la France.*

## PIERRE OLIVIER.

Soldat au 146<sup>e</sup> d'infanterie.  
Blessé devant Verdun,  
le 21 février 1916.

Etudiant des Facultés de Lille, Prépare  
sa Licence de Philosophie à l'Université de Lyon.

## Conseils pratiques aux Brossiers

par Monsieur VERRIER

Contre-Maître de Brosse à l'Ecole de Rééducation de Chartres

1<sup>o</sup> N'employez jamais de matières de mauvaise qualité, ne faites jamais de mal façon dans le but d'aller plus vite, car, l'article que vous feriez dans ces conditions ne ferait pas un bon usage, et, c'est à vous que le client s'en prendra, et, non au bon marché de l'article: il sera tout naturellement cette réflexion: « Ce n'est pas étonnant, c'est un aveugle qui l'a fait ». Il ne faut pas qu'il la fasse, cette réflexion, dans votre intérêt et celui de tous vos camarades;

2<sup>o</sup> Livrez toujours vos commandes conformes à l'échantillon que vous aurez présenté à votre client, soit comme qualité des matières, soit comme façon.

3<sup>o</sup> Conformez-vous aux habitudes de la région que vous habitez pour le type des brosses et des matières à employer; tâchez de satisfaire toujours le goût du client; ne craignez pas de céder une partie de votre bénéfice normal lorsqu'il s'agit d'une affaire importante, soyez toujours consciencieux dans l'établissement de vos prix. Ne vous basez jamais sur votre situation particulière, en un mot, faites du commerce.

4<sup>o</sup> N'achetez jamais le chiendent que sur échantillon, demandez à cet effet à votre fournisseur un postal des trois premiers prix courants; le deuxième prix est généralement de bonne qualité que vous pourrez employer pour les brosses chiendent ordinaires. Pour les soies demandez toujours le tarif.

### COUPE ET MATIÈRES A EMPLOYER

#### CHIENDENT:

Brosses Hollandaise, 6 et 7 pouces;  
Navettes droites ou cintrées, 6 et 7 pouces;  
Navettes Longjumeau (bouts pointus) 6 et 7 pouces;  
Parisiennes grands trous, 6 pouces;  
Fermières, 32 et 40 trous, 6 et 7 pouces;  
Violons, 6 et 7 pouces;  
Blanchisseuses, 6 pouces;  
Ecrevisses, 5, 6, 7, et 8 pouces.  
Pour toutes les brosses de 6 pouces, couper à 4 cent. 1/2;  
Pour celles de 7 pouces, à 5 cent.

Pour les écrevisses 5 et 6 pouces, à 4 centimètres 1/2.

Pour les écrevisses de 7 pouces, à 5 cent.

Pour les écrevisses de 8 pouces à 5 c. 1/2.

Pour débiter le chiendent, ajouter 2 centim. à chaque coupe: ainsi 4 centim. 1/2 à 11 centimètres.

Les brosses en chiendent pour laver se font également en chiendent et tampico mélangés où en chiendent et coco ou bassine.

Brosses crinières plates ou bombées :

9 trous, 5 rangs;

11 trous, 5 rangs;

13 trous, 5 rangs.

En comptant les trous du premier rang et en laissant l'entourage:

Coupe 9/5 à 4 centim. 1/2;

Coupe 11/5 à 5 centim.;

Coupe 13/5 à 5 centim. 1/2.

Ces brosses se font en chiendent ordinaire et en chiendent fin:

Lave-pont 10 trous, 5 rangs;

Lave-pont 12 trous, 5 rangs;

Lave-pont 14 trous, 5 rangs;

Lave-pont 16 trous, 5 rangs;

Lave-pont 18 trous, 7 rangs;

Lave-pont 20 trous, 9 rangs;

Coupe 10-5, 12-5, 14-15, à 4 cent. 1/2;

Coupe 16-5, à 5 centim.;

Coupe 18-7 et 20-9, à 5 centim. 1/2.

Ces brosses se font en chiendent ou bassine, ou les deux matières mélangées.

Brosses brasseur pour tonneaux avec 1 ou 2 cordons:

6, 7 et 8 pouces.

6 pouces coupe 4 cent. 1/2;

7 pouces coupe 5 centim.;

8 pouces coupe 5 cent. 1/2.

Ces brosses se font en chiendent ou en basine, 1 demi-cent. en plus par cordon.

Vergettes chiendent 6 et 7 pouces:

6 pouces, 30 millimètres;

7 pouces, 36 millimètres.

Ces brosses se font en grenil.

Balais chiendent pour tapis:

numéros 16, 18, 20, 22, coupe de 7 centimètres 1/2 à 9 centim.

*Ne nous dites pas que nous avons été des héros.*

*Vous ne savez pas quand il nous a fallu le plus de courage.*

## Conseils pratiques aux brossiers

- Balais coco:  
Numéros 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26.  
Coupe de 12 à 22, 9 centim. 1/2;  
Coupe de 22 à 26, 10 cent. 1/2.  
Ces balais se font aussi mouchetés en loquet bassine ou palmyto, un loquet coco alternant, même coupe que les précédents.  
Les cottes japonaises se font en coco ou en grenil.  
Coupe 7 centim. et 7 cent. 1/2.  
Billards, chiendent fin ou grenil, coupe 32 m/m.  
Premier cordon, 34 m/m;  
Deuxième cordon, 36 m/m.  
Meubles grenille, coupe 32 m/m.  
Cordon soie 34 m/m.  
Gardes-robe godet ordinaires ou bambou, débiter le chiendent à 17 centim.; coupe, 7 centim. 1/2.  
Cure casserolle, 2 pièces et 3 pièces; coupe, 4 centim. 1/2.
- ### ARTICLES SOIE
- Cirage deux faces 8/4, 9/4, 10/4, 11/4, 12/4.  
Côté décrottoir se fait en tampica noir débité à 5 centim., coupe 18 m/m.  
Se fait aussi en calcutta noir ou court gris, même coupe.  
Côté polissoir se fait en soie de Chine 2 pouces ou en Russie 50 m/m.  
Coupe 24 m/m.  
Palots ou Langues de chats petits moyens et grands.  
Petits ou moyens Chine 2 pouces ou Russie 50 m/m, coupe 24 m/m.  
Grands Chine 2 3/4 ou Russie 60 m/m, coupe 32 m/m.  
Polissoirs ou brosses à lustrer.  
5/6, 6/6, 6/7, 7/7, 8/7.  
Se font en soie de Chine ou Russie, les 6 pouces avec Chine 2 pouces.  
Coupe 18 à 24 m/m.  
Les 7 pouces avec Chine 2 3/4 ou Russie 60 à 70.  
Coupe de 28 à 32 m/m.  
Navettes soie pour chaussures droites ou cintrées.  
5/6, 6/6, 7/6.  
Mêmes matières et mêmes coupes que les précédentes.  
Parquets 14/7, 16/8 sans cordon.  
Les mêmes avec 1 et 2 cordons. à 18/9, 1 et 2 cordons.
- Se font, le plateau avec du tampico noir du calcutta noir fort, noir court gris, coupe 18 m/m.  
Premier cordon soie Chine, 2 pouces ou Russie, 50 m/m.  
Coupe, 22 m/m.  
Deuxième cordon, Chine 2 3/4 ou Russie 60.  
Coupe, 24 m/m.  
Parquets galère ovales.  
Même coupe et mêmes matières.  
Balais soie:  
Pattes vissées ordinaires de 32 à 42 centim. de 2 en 2, de 32 à 36, employer soie Russie 85 m/m mélangée ou pure.  
Pour les autres, employer soie 90 ou 95 millimètres.  
Vissés épaulettes, mêmes pointures, même matière, faire l'épaulette en Calcutta, coupe 24 m/m.  
Vissés à tête:  
Mêmes pointures, mêmes matières.  
Pattes laiton ordinaire de 12 à 24 de 2; pointures moyennes, employer soie 85 m/m. Les autres 90 ou 95 m/m.  
Pattes laiton 1/2 tête et à tête:  
Même pointure, mêmes matières.  
Pattes laiton avec cordon tout autour:  
Faire le cordon en Calcutta, coupe 24.  
Cottes pied de biche:  
12/5, 14/5.  
Cottes Hollandaises et Cottes Italiennes:  
Se font avec de la soie Russie mélangée ou pure, de 75, 80 et 85 m/m, selon le prix.  
Cottes semelle à tête et demi-tête:  
Même matière pour la coupe des balais des cottes, prendre 1 cent. 1/2 pour enfoncement et pliage ainsi, pour la soie de 85 m/m couper à 70 cent. et ainsi de suite.  
Brosses fourneaux:  
Poignée pleine, 6 rangs, 6 et 7 pouces, tourage versé, coupe 28 m/m. Entourage 30 m/m.  
Les mêmes à poignées libres et à bouts, coupe 28 m/m, bouts même coupe.  
Soie Chine 2 3/4 ou Russie 60.  
Brosses à habit Vergette de 9 à 12 rangs, coupe de 28 à 32 m/m.  
Employer soie Hankow 4/4 ou Russie 11.  
Passe-partout chiendent ou coco, coupe faux-guide.  
Passe-partout soie, même coupe, employez soie Russie de 90 à 100 m/m, selon la hauteur du guide.